

la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir tenu des propos séditieux et fanatiques contre le Roi et l'Etat devant sept personnes. Voici l'arrêt du 29 décembre 1762, imprimé par ordre du Parlement lui-même. Ils ont péri sans retour; les Jésuites qu'ils avaient cru immoler sont ressuscités; les Parlemens ne le sont pas, et, grâce au ciel, ils ne ressusciteront jamais. Avis à qui de droit! (Mouvement.)

Voilà ce que nous enseignent l'histoire du passé, je crois que le présent nous donne les mêmes leçons. Soyons sincères, Messieurs, et j'adjure les hommes de bonne foi de me venir en aide et de me prêter le concours de leur autorité.

A qui en veut-on dans cette polémique contre les Jésuites? On en veut, je n'hésite pas à le dire, sans allusion personnelle à qui que ce soit ni ici ni ailleurs, mais en jugeant de haut, avec impartialité l'ensemble de la polémique irrégulière ou anti-jésuitique, on en veut à l'Eglise, aux évêques et au Pape lui-même, qu'on prétend avertir et punir des peines portées par eux contre l'enseignement universitaire. On en veut encore à toutes les congrégations religieuses, car on n'invoque que des lois qui s'appliquent à elles toutes, et non pas séparément aux Jésuites.

Lorsque ces trois lois qu'on invoque et lorsque le Code pénal ont été créés, il n'existait pas de Jésuites, mais seulement des congrégations, c'est donc à elles qu'on en veut, et c'est sur elles, comme on le voit de reste, que retombe le poids de tout cet arbitraire. Mais on en veut surtout à la réaction religieuse elle-même, ou à ce qu'on a appelé ainsi.

Il y a des gens qui constatent, qui louent hypocritement cette réaction pour l'étouffer le lendemain. Mais il y en a d'autres plus sincères qui combattent ouvertement, et je citerai, quoiqu'il soit absent, M. Cousin, qui, le premier l'a signalée ici, en disant dans la séance du 14 août: " Cette réaction à laquelle j'ai le malheur et la honte d'assister." Voilà l'expression dont il s'est servi. Eh bien, j'aime cette franchise, je l'aime en tout et partout, et je remercie M. Cousin de la sienne. Pour moi, Messieurs, qui dis au contraire que j'ai eu le bonheur et la gloire d'avoir assisté à cette réaction, je la connais bien, j'ai fait de mon mieux pour y contribuer, et je crois en connaître la mesure et les dangers. Or, je dis qu'il y a des hommes qui, tant qu'ils ont cru que cette réaction se bornait à écrire de légendes et à faire de l'architecture gothique, l'ont trouvée inoffensive et même digne d'encouragement; mais lorsqu'ils ont vu qu'elle s'emparait sérieusement des âmes et qu'elle les ramenait à la pratique des devoirs chrétiens, ils s'en sont alarmés et indignés. Un de ces professeurs au Collège-de-France, qu'a attaqué dernièrement le rapport de votre commission des pétitions, l'a ouvertement avoué, p. 26 de l'avant-propos de son cours contre les Jésuites:

" Ce que nous supportons avec le plus de peine, c'étaient les tentatives hardies pour corrompre les écoles." Or, vous savez ce que ces messieurs entendent par là. C'est donc pour éviter cette corruption qu'ils ont commencé la guerre contre les Jésuites en 1843, et qu'ils ont fait ces leçons dont les conclusions ont été transportées, en 1845, à la tribune nationale. Maintenant ces mêmes hommes qui ont commencé à la guerre contre eux, la voyant continuée par d'autres qu'eux, attaquent tout autre chose. Et c'est tout naturel.

En effet, si on n'en voulait qu'aux Jésuites, on s'arrêterait à eux. Or c'est tout le contraire qui arrive. On fait maintenant la guerre à tout ce qu'il y a de plus respectable dans l'Eglise, à des hommes qui n'ont jamais été ni réprimandés, ni avertis par l'autorité publique. Ils continuent cette guerre contre la confession, contre le célibat des prêtres, contre la piété même des femmes, contre tout ce qui constitue l'Eglise et son enseignement. Ils ne sont pas les seuls. N'a-t-on pas vu naguère une feuille, qui est l'organe spécial de la Cour et du Ministère, leur défenseur habituel, fouiller dans des traités de théologie, dans cette hygiène morale conservée sous un voile prudent par l'autorité épiscopale, et y fouiller jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un cours d'absécénités qu'elle a traduit en français, qu'elle a mis sous les yeux du public de tout âge, et qui, aujourd'hui même, donne lieu à un procès devant les tribunaux.

Enfin, ce que j'avance ici sur le but moral de toutes ces attaques a été confirmé par des paroles bien expressives, qui sont restées dans la mémoire de tout le monde. On a dit, dans une autre enceinte, que cette affaire des Jésuites n'était que la première difficulté avec l'Eglise, et qu'il faudrait les aborder tour à tour et les résoudre de même; et on a ajouté, pour bien expliquer le sens dans lequel on comptait les résoudre, qu'on n'entendait pas être plus libéral que l'Assemblée-Constituante. Or, l'Assemblée-Constituante vous le savez, a fait la constitution civile du clergé, a produit le schisme. Quand on nous promet un libéralisme comme celui-là, sans que M. le garde des sceaux ait réclamé le moins du monde; quand on ne repousse pas le concours d'hommes qui parlent ainsi, il faudrait être vraiment plus dupes que nous ne le serons jamais pour croire qu'il n'est question, dans toutes ces attaques, que d'une seule corporation religieuse.

Du reste, savez-vous ce qui sortira de jugé de ce débat, de ce grand procès? Ce ne seront pas les Jésuites; car leur procès est fait et jugé depuis bien longtemps, et je vous dirai comment; ce sera la valeur même de nos institutions et de notre législation. On verra si les institutions politiques, si la législation, les droits politiques de la France, sont vraiment des garanties données à la minorité, si elles consacrent les droits du faible et de la justice, ou bien si elles ne sont que des armes pour les passions et les préjugés de la majorité.

Suite et fin au prochain numéro.

Mission de l'Orégon (suite).—Incidents à Ste. Geneviève.—Nouvelles d'Europe.

A peine les missionnaires furent-ils rendus à leur destination, qu'ils commencèrent leurs travaux apostoliques. Ce fut Vancouver qui en eut les premières. Il y avait beaucoup à faire. Plusieurs des engagés avaient presque complètement oublié les principes religieux qu'ils avaient reçus dans leur jeunesse. Les femmes qu'ils avaient prises, étaient ou payennes ou, ce qui était encore pis, baptisées sans l'instruction suffisante. On peut bien s'imaginer que le désordre, la grossièreté des mœurs, l'indécence des usages, répandaient, non seulement dans ce fort, mais encore dans tous les autres, à cet état d'ignorance. Il fallut donc rétablir l'ordre parmi les hommes et les femmes, donner l'instruction religieuse aux uns et aux autres, baptiser les enfants, bénir les mariages et inspirer les vertus chrétiennes. On conçoit qu'il fallut du temps et des peines pour en venir là, et qu'après y avoir réussi, il eut été imprudent de les abandonner aussitôt à eux-mêmes. Les deux missionnaires travaillèrent donc de concert dans ce poste, depuis le 24 novembre, jour de leur arrivée, jusqu'au mois de janvier 1839; où M. Blanchet partit pour aller donner la mission aux Canadiens de Wallamette; pendant que M. Demers passa le reste de l'hiver au fort Vancouver, pour affermir dans le bien ces premiers néophytes. Il serait difficile de décrire avec quel empressement ce poste le reçut. Déjà même, avant l'arrivée des missionnaires, les Canadiens y avaient bâti une chapelle de soixante et dix pieds de long. On a déjà vu avec quelles instances ils avaient sollicité la venue des prêtres parmi eux et avec quelle joie ils les reçurent. L'arrivée de M. Blanchet à Wallamette fut donc une véritable réjouissance. Il n'est pas nécessaire de dire que la mission fut suivie, par tous les habitans du poste, avec tout l'empressement qu'on en pouvait attendre, et que le changement qui y fut opéré, pendant les trois mois que le missionnaire y demeura, est à peine croyable. Hommes, femmes et enfans, tous semblaient rivaliser d'empressement et d'émulation. Aussi M. Blanchet eut-il la consolation de pouvoir y bénir un grand nombre de mariages, avant son départ, et d'y administrer soixante et quatorze baptêmes. La chapelle y fut aussi bénite sous l'invocation de St. Paul, qui lui fut donné pour patron; et c'est pourquoi l'établissement canadien du Wallamette, prend aussi le nom de St. Paul.

Après la mission du Wallamette, ce fut l'établissement du Cowlitz qui eut cette faveur. M. Blanchet s'y rendit au mois d'avril, et n'en repartit que vers la fin de juin. Les fruits qu'il y recueillit furent des plus consolans. Ce fut pendant son premier séjour à ce poste, qu'il eut le plaisir de recevoir douze Sauvages de la Baie Puget, un chef à leur tête, qui étaient venues de plus de quarante lieues, exprès pour le voir et l'entendre. Ce fut à leur occasion qu'il imagina son échelle catholique, qui fut depuis d'un si grand secours dans les missions. Ces Sauvages furent presque comme douze apôtres. Ils étaient restés assez longtemps au Cowlitz pour apprendre quelques-unes des principales vérités de la religion, surtout l'explication de l'échelle dont nous venons de parler, et qui aide si merveilleusement à classer les principaux événemens de la religion, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. De retour dans leur tribu, ils s'empressèrent d'enseigner aux autres ce qu'ils avaient appris et ils réussirent si bien que l'année suivante, M. Blanchet rencontra, du côté de l'île de Whitbaie, des Sauvages qui n'avaient pas encore vu de missionnaires et qui savaient faire le signe de la croix, chanter des cantiques, etc.

Pendant que M. Blanchet évangélisait au Cowlitz, M. Demers alla visiter Nesqually. Il y trouva les Sauvages dans la meilleure disposition et commença à les instruire. Mais le temps ne lui permit que d'y jeter la première semence, parce qu'il lui fallut être de retour à Vancouver au commencement de juin pour y rencontrer les engagés de la Nouvelle-Calédonie et du haut de la Colombie, qui y descendent tous les ans, à cette époque, pour y amener les pelleteries de leurs postes. Comme il y a des engagés de presque tous les postes, et qu'ils y viennent en assez grand nombre, on comprend que c'est une occasion favorable pour en instruire plusieurs à la fois, et qu'il ne faut pas la manquer. Aussi M. Demers, après avoir présumé les Sauvages de Nesqually contre les fausses doctrines, but qu'il s'était seul proposé, dans cette excursion, revint-il assez à temps, à Vancouver, pour ne rien perdre d'une si belle circonstance. Il y demeura un mois. Ensuite il partit pour le haut de la Colombie. Il visita Wallawalla, Okanagan, Colville, instruisant et baptisant, tout le long de sa route, les enfans qu'on venait lui présenter et présumant les Sauvages contre les fausses doctrines que les mi-